



AURA FOUNDATION

CONGO ENVIRONMENTAL PROTECTION RESERVE FUND (CEPRF)

Total Fund Size

USD 100,000,000,000 (One Hundred Billion United States Dollars)

Established By

Aura Solution Company Limited

Fund Custodian

Aura Foundation

Jurisdiction

Republic of the Congo (Congo-Brazzaville)

Duration

Permanent Environmental Reserve Fund

EXECUTIVE OVERVIEW

Aura Solution Company Limited proposes the establishment of a USD 100 Billion Environmental Protection Reserve Fund dedicated exclusively to the protection, restoration, preservation, and sustainable development of the natural environment of the Republic of the Congo.



The fund shall operate as a permanent reserve mechanism, allowing Aura Foundation to deploy resources on a project-by-project basis according to environmental needs, emergencies, scientific recommendations, government requests, and community development requirements.

The objective is not merely conservation but the creation of a long-term environmental security system that safeguards forests, rivers, wildlife, biodiversity, climate resilience, and future generations.

PRIMARY OBJECTIVES

The Fund shall support:

- Forest preservation
- Wildlife protection
- River conservation
- Climate resilience
- Carbon sequestration
- Sustainable agriculture
- Renewable energy
- Community development
- Environmental education
- Scientific research
- Environmental emergency response
- Green infrastructure
- Biodiversity restoration



STRUCTURE OF THE FUND

Total Capital

USD 100 Billion

Reserve Capital

USD 60 Billion

Maintained as protected reserve capital generating sustainable annual returns.

Deployable Capital

USD 40 Billion

Allocated toward environmental projects and emergency interventions.

SUBJECT-TO-SUBJECT FUNDING MODEL

Unlike traditional grants, the fund operates through a Subject-to-Subject Approval System.

Each environmental challenge is evaluated individually.

No fixed annual allocation.

Projects receive funding according to urgency, impact, sustainability, and national importance.

CATEGORY 1



FOREST PROTECTION PROGRAM

Allocation Capacity

Up to USD 20 Billion

Scope

- Rainforest preservation
- Illegal logging prevention
- Forest monitoring systems
- Forest ranger deployment
- Satellite surveillance
- Community forestry
- Sustainable timber certification
- Reforestation zones

Expected Outcome

Protection of millions of hectares of rainforest and long-term carbon storage.

CATEGORY 2

WILDLIFE CONSERVATION PROGRAM

Allocation Capacity

Up to USD 10 Billion



Scope

- Elephant protection
- Gorilla protection
- Chimpanzee conservation
- Anti-poaching operations
- Wildlife veterinary services
- Protected habitat expansion
- Biodiversity corridors
- Wildlife rescue centers

Expected Outcome

Stabilization and growth of endangered species populations.

CATEGORY 3

WATER AND RIVER PRESERVATION PROGRAM

Allocation Capacity

Up to USD 8 Billion

Scope

- River restoration
- Wetland protection
- Water purification projects



- Flood prevention systems
- Fisheries protection
- Community water infrastructure
- Pollution control

Expected Outcome

Improved water security and aquatic ecosystem protection.

CATEGORY 4

NATIONAL REFORESTATION INITIATIVE

Allocation Capacity

Up to USD 12 Billion

Scope

- Native tree planting
- Forest restoration
- Seed banks
- Tree nurseries
- Carbon forests
- Community planting programs

Target

Plant billions of trees across degraded areas.



CATEGORY 5

CLIMATE CHANGE RESPONSE PROGRAM

Allocation Capacity

Up to USD 8 Billion

Scope

- Flood management
- Drought resilience
- Climate adaptation projects
- Early warning systems
- Emergency response centers
- Community resilience programs

Expected Outcome

Reduced vulnerability to climate-related disasters.

CATEGORY 6

GREEN ENERGY TRANSITION PROGRAM

Allocation Capacity

Up to USD 10 Billion



Scope

- Solar power projects
- Rural electrification
- Green hydrogen research
- Renewable energy facilities
- Battery storage systems
- Clean cooking initiatives

Expected Outcome

Reduced environmental pressure from traditional energy sources.

CATEGORY 7

SUSTAINABLE AGRICULTURE PROGRAM

Allocation Capacity

Up to USD 6 Billion

Scope

- Agroforestry
- Soil restoration
- Sustainable farming
- Organic agriculture
- Irrigation systems



- Farmer training

Expected Outcome

Increased food security without environmental degradation.

CATEGORY 8

ENVIRONMENTAL EDUCATION PROGRAM

Allocation Capacity

Up to USD 3 Billion

Scope

- Schools
- Universities
- Environmental awareness campaigns
- Scholarships
- Research grants
- Technical training

Expected Outcome

Creation of future environmental leaders.

CATEGORY 9



SCIENTIFIC RESEARCH FUND

Allocation Capacity

Up to USD 5 Billion

Scope

- Biodiversity studies
- Climate science
- Forest monitoring
- Environmental technology
- Carbon research
- Sustainability innovation

Expected Outcome

World-class environmental knowledge generation.

CATEGORY 10

ENVIRONMENTAL EMERGENCY RESPONSE FUND

Allocation Capacity

Up to USD 8 Billion

Scope

Rapid deployment during:



- Major floods
- Forest fires
- Oil spills
- Chemical contamination
- Wildlife emergencies
- Environmental disasters

Response Time

24–72 hours from approval.

SPECIAL PROJECT WINDOW

Allocation Capacity

USD 10 Billion

Aura Foundation may finance strategic projects including:

- National parks
- Green cities
- Eco-tourism developments
- Sustainable transportation
- Environmental technology hubs
- Carbon capture initiatives
- International environmental partnerships



GOVERNANCE FRAMEWORK

Environmental Council

The Fund shall be supervised by an Environmental Council comprising:

- Aura Foundation
- Aura Solution Company Limited
- Government representatives
- Scientific experts
- Environmental specialists
- Community representatives
- International advisors

PROJECT APPROVAL PROCESS

Stage 1

Project Submission

Stage 2

Environmental Assessment

Stage 3

Financial Review

Stage 4



Technical Evaluation

Stage 5

Board Approval

Stage 6

Fund Disbursement

Stage 7

Monitoring and Reporting

COMMUNITY BENEFIT REQUIREMENT

Every approved project must demonstrate:

- Environmental protection
- Local employment creation
- Community participation
- Sustainable outcomes
- Long-term maintenance plans

TARGET IMPACT BY 2055

- Protection of critical ecosystems across Congo.
- Restoration of degraded forests and watersheds.
- Creation of more than 2 million green jobs.



- Significant reduction in illegal environmental activities.
- Expansion of protected wildlife habitats.
- Increased renewable energy access.
- Improved climate resilience nationwide.
- Enhanced environmental education and research capacity.
- Establishment of Congo as a leading environmental stewardship nation in Africa.

CONCLUSION

The USD 100 Billion Congo Environmental Protection Reserve Fund represents a long-term commitment by Aura Solution Company Limited through Aura Foundation to preserve the natural heritage of the Republic of the Congo. Operating as a permanent reserve fund with subject-to-subject project financing, it provides a flexible and sustainable mechanism capable of addressing environmental challenges, supporting communities, and ensuring that future generations inherit a healthy, resilient, and prosperous environment.

AURA SOLUTION COMPANY LIMITED

AURA FOUNDATION

FONDS DE RÉSERVE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DU CONGO (FRPEC)

Montant Total du Fonds

100 000 000 000 USD (Cent Milliards de Dollars Américains)



Établi Par

Aura Solution Company Limited

Gestionnaire et Dépositaire du Fonds

Aura Foundation

Juridiction

République du Congo (Congo-Brazzaville)

Durée

Fonds Permanent de Réserve Environnementale

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Aura Solution Company Limited propose la création d'un Fonds de Réserve pour la Protection de l'Environnement d'un montant de 100 milliards USD, consacré exclusivement à la protection, la restauration, la préservation et au développement durable des ressources naturelles de la République du Congo.

Le fonds fonctionnera comme un mécanisme permanent de réserve permettant à Aura Foundation de mobiliser des ressources financières pour répondre aux besoins environnementaux, aux situations d'urgence, aux recommandations scientifiques, aux demandes gouvernementales et aux projets de développement communautaire.

L'objectif n'est pas uniquement la conservation de l'environnement, mais également la création d'un système durable de sécurité environnementale garantissant la protection des forêts, des rivières, de la biodiversité, de la faune sauvage, de la résilience climatique et des générations futures.

OBJECTIFS PRINCIPAUX

WWW.AURA.CO.TH



Le Fonds soutiendra notamment :

- La préservation des forêts ;
- La protection de la faune sauvage ;
- La conservation des rivières et ressources en eau ;
- La résilience face aux changements climatiques ;
- La séquestration du carbone ;
- L'agriculture durable ;
- Les énergies renouvelables ;
- Le développement communautaire ;
- L'éducation environnementale ;
- La recherche scientifique ;
- Les interventions d'urgence environnementale ;
- Les infrastructures vertes ;
- La restauration de la biodiversité.

STRUCTURE DU FONDS

Capital Total

100 Milliards USD

Capital de Réserve

60 Milliards USD

Ce capital restera protégé et investi afin de générer des revenus durables à long terme.



Capital Opérationnel

40 Milliards USD

Destiné au financement des projets environnementaux et des interventions d'urgence.

MODÈLE DE FINANCEMENT PAR DOSSIER SPÉCIFIQUE

Contrairement aux programmes traditionnels de subventions, le Fonds fonctionnera selon un système d'approbation au cas par cas.

Chaque problématique environnementale sera étudiée individuellement.

Aucune allocation annuelle fixe ne sera imposée.

Les financements seront accordés en fonction :

- de l'urgence ;
- de l'impact environnemental ;
- de la durabilité ;
- de l'importance stratégique nationale.

CATÉGORIE 1

PROGRAMME DE PROTECTION DES FORÊTS

Capacité de Financement

Jusqu'à 20 Milliards USD



Domaines d'Intervention

- Préservation des forêts tropicales ;
- Lutte contre l'exploitation forestière illégale ;
- Systèmes de surveillance forestière ;
- Déploiement de gardes forestiers ;
- Surveillance satellitaire ;
- Foresterie communautaire ;
- Certification forestière durable ;
- Programmes de reboisement.

Résultat Attendu

Protection de millions d'hectares de forêts et renforcement du stockage naturel du carbone.

CATÉGORIE 2

PROGRAMME DE CONSERVATION DE LA FAUNE SAUVAGE

Capacité de Financement

Jusqu'à 10 Milliards USD

Domaines d'Intervention

- Protection des éléphants ;



- Protection des gorilles ;
- Conservation des chimpanzés ;
- Lutte anti-braconnage ;
- Services vétérinaires spécialisés ;
- Extension des zones protégées ;
- Création de corridors écologiques ;
- Centres de sauvetage de la faune.

Résultat Attendu

Stabilisation et augmentation des populations d'espèces menacées.

CATÉGORIE 3

PROGRAMME DE PRÉSERVATION DES EAUX ET DES RIVIÈRES

Capacité de Financement

Jusqu'à 8 Milliards USD

Domaines d'Intervention

- Restauration des rivières ;
- Protection des zones humides ;
- Projets de purification de l'eau ;
- Systèmes de prévention des inondations ;



- Protection des ressources halieutiques ;
- Infrastructures hydrauliques communautaires ;
- Contrôle de la pollution.

Résultat Attendu

Renforcement de la sécurité hydrique et préservation des écosystèmes aquatiques.

CATÉGORIE 4

INITIATIVE NATIONALE DE REBOISEMENT

Capacité de Financement

Jusqu'à 12 Milliards USD

Domaines d'Intervention

- Plantation d'espèces indigènes ;
- Restauration des forêts dégradées ;
- Banques de semences ;
- Pépinières forestières ;
- Forêts de séquestration carbone ;
- Programmes communautaires de plantation.

Objectif

Planter plusieurs milliards d'arbres dans les zones dégradées.

CATÉGORIE 5

PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Capacité de Financement

Jusqu'à 8 Milliards USD

Domaines d'Intervention

- Gestion des inondations ;
- Résilience à la sécheresse ;
- Adaptation climatique ;
- Systèmes d'alerte précoce ;
- Centres d'intervention d'urgence ;
- Programmes de résilience communautaire.

Résultat Attendu

Réduction significative de la vulnérabilité aux catastrophes climatiques.

CATÉGORIE 6

PROGRAMME DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE VERTE

Capacité de Financement

Jusqu'à 10 Milliards USD



Domaines d'Intervention

- Projets solaires ;
- Électrification rurale ;
- Recherche sur l'hydrogène vert ;
- Installations d'énergie renouvelable ;
- Systèmes de stockage d'énergie ;
- Solutions de cuisson propre.

Résultat Attendu

Réduction de la pression environnementale liée aux sources d'énergie traditionnelles.

CATÉGORIE 7

PROGRAMME D'AGRICULTURE DURABLE

Capacité de Financement

Jusqu'à 6 Milliards USD

Domaines d'Intervention

- Agroforesterie ;
- Restauration des sols ;
- Agriculture durable ;
- Agriculture biologique ;
- Systèmes d'irrigation ;



- Formation des agriculteurs.

Résultat Attendu

Renforcement de la sécurité alimentaire tout en préservant l'environnement.

CATÉGORIE 8

PROGRAMME D'ÉDUCATION ENVIRONNEMENTALE

Capacité de Financement

Jusqu'à 3 Milliards USD

Domaines d'Intervention

- Écoles ;
- Universités ;
- Campagnes de sensibilisation ;
- Bourses d'études ;
- Subventions de recherche ;
- Formations techniques.

Résultat Attendu

Formation d'une nouvelle génération de leaders environnementaux.

CATÉGORIE 9



FONDS DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Capacité de Financement

Jusqu'à 5 Milliards USD

Domaines d'Intervention

- Études sur la biodiversité ;
- Sciences climatiques ;
- Surveillance des forêts ;
- Technologies environnementales ;
- Recherche sur le carbone ;
- Innovation durable.

Résultat Attendu

Développement d'une expertise scientifique environnementale de niveau international.

CATÉGORIE 10

FONDS D'INTERVENTION D'URGENCE ENVIRONNEMENTALE

Capacité de Financement

Jusqu'à 8 Milliards USD

Domaines d'Intervention



Intervention rapide en cas de :

- Inondations majeures ;
- Incendies de forêt ;
- Marées noires ;
- Pollution chimique ;
- Crises affectant la faune ;
- Catastrophes environnementales.

Délai d'Intervention

24 à 72 heures après approbation.

FENÊTRE DE PROJETS SPÉCIAUX

Capacité de Financement

10 Milliards USD

Aura Foundation pourra financer des projets stratégiques tels que :

- Parcs nationaux ;
- Villes vertes ;
- Développement de l'écotourisme ;
- Transports durables ;
- Pôles technologiques environnementaux ;
- Initiatives de captage du carbone ;
- Partenariats environnementaux internationaux.



CADRE DE GOUVERNANCE

Conseil Environnemental

Le Fonds sera supervisé par un Conseil Environnemental composé de :

- Aura Foundation ;
- Aura Solution Company Limited ;
- Représentants du Gouvernement ;
- Experts scientifiques ;
- Spécialistes de l'environnement ;
- Représentants des communautés ;
- Conseillers internationaux.

PROCESSUS D'APPROBATION DES PROJETS

Étape 1

Soumission du projet.

Étape 2

Évaluation environnementale.

Étape 3

Analyse financière.



Étape 4

Évaluation technique.

Étape 5

Approbation du Conseil.

Étape 6

Décaissement des fonds.

Étape 7

Suivi, contrôle et rapports.

EXIGENCE DE BÉNÉFICE COMMUNAUTAIRE

Chaque projet approuvé devra démontrer :

- Une contribution à la protection de l'environnement ;
- La création d'emplois locaux ;
- La participation des communautés ;
- Des résultats durables ;
- Un plan de maintenance à long terme.

IMPACT VISÉ À L'HORIZON 2055

- Protection des principaux écosystèmes du Congo ;



- Restauration des forêts et bassins versants dégradés ;
- Création de plus de 2 millions d'emplois verts ;
- Réduction substantielle des activités environnementales illégales ;
- Expansion des habitats protégés pour la faune ;
- Développement des énergies renouvelables ;
- Renforcement de la résilience climatique nationale ;
- Amélioration des capacités de recherche et d'éducation environnementales ;
- Positionnement du Congo comme référence africaine en matière de protection de l'environnement et de développement durable.

CONCLUSION

Le Fonds de Réserve pour la Protection de l'Environnement du Congo, doté de 100 milliards USD et établi par Aura Solution Company Limited sous la gestion d'Aura Foundation, constitue un engagement à long terme en faveur de la préservation du patrimoine naturel de la République du Congo. Grâce à son mécanisme de financement flexible et à son approche fondée sur l'évaluation de chaque projet individuellement, ce fonds offrira une réponse durable aux défis environnementaux tout en soutenant les communautés locales et les générations futures.